

64. *Mémoires*, édition critique par CL. FERROUD (Paris, 1905), 2 vol., p. 282. « Les colporteurs... accompagnaient l'annonce de *La grande visite du père Duchesne* des provocations les plus sanguinaires ». Voir ci-dessus, n. 63.

65. Vincent, militant cordelier et secrétaire général du ministère de la Guerre, s'attacha à l'épuration des bureaux, les peuplant de bons patriotes.

66. Jaurès amplifie manifestement, en un vaste plan politique, ce qui ne fut chez Hébert qu'ambition personnelle. Hébert ambitionna, en août, d'être élu ministre de l'Intérieur pour la Convention; mais Paré fut élu, le 20 août 1793.

### *La politique de Robespierre.*

Robespierre, assidu aux Jacobins, vigilant, courageux, s'obstine à déjouer la manœuvre, à prévenir les mesures hâtives qui, sous prétexte de révolutionner l'armée, la livrerait désorganisée et sans chefs à l'ennemi. Il s'applique à maintenir l'autorité de la Convention et du Comité de salut public, à fondre toutes les forces de la Révolution, à créer contre le péril intérieur et extérieur la dictature de la France révolutionnaire appuyée sur Paris, et à écarter la dictature étroite de Paris qui aurait été bientôt précipitée dans le vide. Sommes-nous donc avec lui contre tous, contre Jacques Roux tout à l'heure, maintenant contre Hébert ?

A vrai dire, nous ne sommes pas obligés de prendre parti avec cette rigueur. L'histoire est une mêlée étrange où les hommes qui se combattent servent souvent la même cause. Le

mouvement politique et social est la résultante de toutes les forces. Toutes les classes, toutes les tendances, tous les intérêts, toutes les idées, toutes les énergies collectives ou individuelles cherchent à se faire jour, à se déployer, à se soumettre l'histoire.

Et, dans cette universelle action et réaction, il est impossible de définir l'effort propre de chacun. Le vainqueur serait autre s'il n'avait pas été combattu et il y a toujours quelque chose du vaincu dans l'acte du vainqueur. Toute victoire est une concession partielle. Sans Jacques Roux, sans Hébert, la ligne politique et sociale de la Révolution eût été autre. Elle a dû tenir compte des problèmes qu'ils formulaient, des énergies qu'ils suscitaient, des appétits qu'ils déchaînaient. Réduire l'effort de vingt-six millions d'hommes à la politique et aux combinaisons d'un homme serait puéril.

Les vivants, les combattants ne peuvent pas s'élever au-dessus d'eux-mêmes ; ils ne peuvent pas faire d'avance la synthèse de leur propre force et des forces adverses. Mais la mort délivre l'action de tout homme de sa forme étroitement individuelle : et l'histoire met en lumière l'inconsciente et profonde collaboration de ceux qui furent des ennemis ou des rivaux. C'est le devoir de l'histoire de comprendre toutes les idées, de sympathiser en quelque mesure avec toutes les forces, de démêler tous les germes, de deviner les concordances secrètes, sous l'apparente contrariété. Son devoir c'est de donner à tous les partis, à tous les individus leur juste part de lumière.

Ai-je donc desservi Jacques Roux ? Je lui ait fait large mesure de clarté et d'espace. Et, sans doute, je n'ai point diminué Hébert en dégagant son système. Je l'ai haussé au-dessus des jurons du père Duchesne. Mais on a beau regarder les événements du point de vue de l'histoire, il est impossible de développer ce grand drame sans s'y mêler. On va réveillant les morts et, à peine réveillés, ils vous imposent la loi de la vie, la loi étroite du choix, de la préférence, du combat, du parti pris, de l'âpre et nécessaire exclusion. Avec qui es-tu ? Avec qui viens-tu combattre et contre qui ?

Michelet a fait une réponse illusoire : « Je siégerais entre Cambon et Carnot : je ne serais pas Jacobin, mais Montagnard. »

C'est une échappatoire... Cambon et Carnot : l'un organisait les Finances, l'autre organisait la Guerre. Sur eux ne pèse aucune responsabilité directe des décisions terribles ; et il est commode de s'établir entre eux. Mais, comment Cambon aurait-il pu gouverner les Finances, comment Carnot aurait-il pu précipiter tout ensemble et discipliner l'élan des armées si des hommes politiques n'avaient assuré, au prix de douloureux efforts et de responsabilités effroyables, la puissance et l'unité de l'action révolutionnaire<sup>67</sup> ?

Si grands qu'ils aient été, Cambon et Carnot ont été des administrateurs, non des gouvernants. Ils ont été des effets ; Robespierre était une cause. Je ne veux pas faire à tous ces combattants qui m'interpellent une réponse évasive, hypocrite et poltronne. Je leur dis : ici, sous ce soleil de juin 93

qui échauffe votre âpre bataille, je suis avec Robespierre, et c'est à côté de lui que je vais m'asseoir aux Jacobins<sup>68</sup>.

Oui, je suis avec lui parce qu'il a à ce moment toute l'ampleur de la Révolution. Je suis avec lui parce que, s'il combat ceux qui veulent rapetisser Paris à une faction, il a gardé le sens révolutionnaire de Paris. Il empêchera l'hébertisme de confisquer l'énergie populaire ; mais il ne rompt pas avec cette énergie ; il défend le ministre Bouchotte, il défend le général Rossignol, il défend les officiers sortis du peuple<sup>69</sup> ; mais il veut qu'ils soient jugés et surveillés de haut par la Révolution de France, non pas par l'insurrection de Paris. Il n'a pas peur de Paris, et la preuve, c'est qu'il conseille aux sans-culottes parisiens de ne pas s'enrôler en masse pour les frontières, de rester armés au cœur de Paris pour préserver la capitale de toute surprise contre-révolutionnaire.

S'il avait eu contre la Commune de mauvais desseins, il aurait fait le vide autour d'elle : il aurait expédié en Vendée ou en Flandre, ou en Roussillon, ou sur les bords du Rhin, les patriotes véhéments. Il s'applique, au contraire, à les retenir et il supplie la Commune de se servir de cette force populaire non pour subordonner, non pour violenter ou menacer la Convention, mais pour la protéger au contraire, pour lui donner la confiance invincible qu'elle communiquera à la France et aux armées.

Ainsi, il n'est pas plus le sectaire de la Convention que le sectaire de la Commune : il ne veut pas plus une

67. Carnot « organisateur de la victoire » : légende thermidorienne. Jaurès souligne à juste titre la solidarité de tous les membres du Gouvernement révolutionnaire : c'est parce qu'il disposait de la *force coactive*, de la Terreur, que le Comité de salut public a pu imposer à la nation cet immense effort de guerre qui mena à la victoire.

68. C'est là le plus bel éloge que Jaurès ait fait de Robespierre.

69. Robespierre protesta contre l'arrestation arbitraire de Rossignol, aux Jacobins, le 9 juillet 1793 ; contre la destitution du général Lavalette, à la Convention, le 24 juillet, et à nouveau aux Jacobins, le soir de ce même jour ; contre la destitution de Bouchotte, à la Convention, le 26 juillet. Voir *Œuvres...*, t. IX, *Discours*, 4<sup>e</sup> partie, p. 615, p. 627 et p. 630, p. 633.

coterie de salut public qu'une coterie des bureaux de la Guerre. La Convention est le centre légal et national de la force et de la pensée révolutionnaires. Quiconque maintenant la menace ou l'affaiblit ou la discrédite est un ennemi public et refait le crime de la Gironde.

Par la Convention loyalement unie à une Commune ardente, mais respectueuse de la loi, c'est toute la France qui gouverne, qui administre, qui combat. Paris est le foyer le plus vaste, le plus ardent et le plus proche où la Révolution se réchauffe : il n'est pas à lui tout seul la Révolution. La démocratie est donc pour Robespierre à la fois le but et le moyen : le but, puisqu'il tend à rendre possible l'application d'une Constitution en qui la démocratie s'exprime ; le moyen, puisque c'est avec toute la force révolutionnaire nationale, concentrée, mais non mutilée, qu'il veut accabler l'ennemi. Hors de lui, le reste est secte. O socialistes, mes compagnons, ne vous scandalisez pas. Si le socialisme était une secte, si la victoire devait être une victoire de secte, il devrait porter sur l'histoire un jugement de secte, il devait donner sa sympathie aux petits groupements dont les formules semblent le mieux annoncer les siennes, ou à ces factions ardentes qui, en poussant presque jusqu'au délire la passion du peuple, semblaient rendre intenable le régime que nous voulons abolir. Mais ce n'est pas d'une exaspération sectaire, c'est de la puissante et large évolution de la démocratie que le socialisme sortira : et voilà pourquoi, à chacun des moments de la Révolution française, je me demande :

quelle est la politique qui sert le mieux toute la Révolution, toute la démocratie ?

Or, c'est maintenant la politique de Robespierre.

Babeuf, le communiste Babeuf, votre maître et le mien, celui qui a fondé en notre pays, non pas seulement la doctrine socialiste, mais surtout la politique socialiste, avait bien pressenti cela dans sa lettre à Coupé de l'Oise ; et voici que quinze mois après la mort de Robespierre, quand Babeuf cherche à étayer son entreprise socialiste, c'est la politique de Robespierre qui lui apparaît comme le seul point d'appui.

A Bodson, à ce cordelier ardent qui assistait aux séances du club dans la tragique semaine de mars 1794, où l'hébertisme prépara son mouvement insurrectionnel contre la Convention, à Bodson, resté fidèle au souvenir d'Hébert, Babeuf ne craint pas d'écrire, le 29 février 1796, qu'Hébert ne compte pas, qu'il n'avait su émouvoir que quelques quartiers de Paris, que le bonheur commun devait avoir pour organe toute la communauté et que Robespierre seul, au-delà des coteries, des sectes, des combinaisons artificielles et étroites, a représenté toute l'étendue de la démocratie<sup>70</sup>.

« Je ne crois point encore, avec et comme toi, impolitique et superflu d'évoquer les cendres et les principes de Robespierre et de Saint-Just pour étayer notre doctrine. D'abord, nous ne faisons que rendre hommage à une grande vérité, sans laquelle nous serions trop au-dessous d'une équitable modestie. Cette vérité est que nous ne

sommes que les seconds Gracques de la Révolution française. N'est-il pas utile de montrer que nous n'innovons rien, que nous ne faisons que succéder à des premiers généreux défenseurs du peuple, qui avant nous avaient marqué le même but de justice et de bonheur auquel le peuple doit atteindre ? Et, en second lieu, réveiller Robespierre, c'est réveiller tous les patriotes énergiques de la République, et avec eux le peuple qui, autrefois, n'écoutait et ne suivait qu'eux. Rendons à sa mémoire son tribut légitime ; tous ses disciples se relèvent et bientôt ils triomphent. Le robespierrisme atterre de nouveau toutes les factions. *Le robespierrisme ne ressemble à aucune d'elles ; il n'est ni factice ni limité. Le robespierrisme est dans toute la République, dans toute la classe judicieuse et clairvoyante et naturellement dans le peuple. La raison en est simple : C'EST QUE LE ROBESPIERRISME, C'EST LA DÉMOCRATIE, et ces deux mots sont parfaitement identiques. Donc, en relevant le robespierrisme, vous êtes sûrs de relever la démocratie.* »

### *La politique de Marat.*

Cette lutte pour la démocratie, contre le sectarisme naissant de l'hébertisme et de la Commune, qui donc, sinon Robespierre, pouvait la mener ? Ce n'était point Marat ; il était à bout de forces ; et son regard aigu ne pouvait plus surveiller tout l'horizon. Contre Jacques Roux et les Enragés, il aidait Robespierre : j'ai déjà fait allusion à son terrible article du 4 juillet (article calomnieux)<sup>71</sup>. Il y dénonce

70. *Pages choisies de* BABEUF... par M. DOMMANGET, ouvrage cité, p. 284, lettre au citoyen Bodson, 9 ventôse an IV (28 février 1796). « Je n'entre pas dans l'examen si Hébert et Chaumette étaient innocents. Quand cela serait, je justifie encore Robespierre... Des brouillons, des hommes à demi-moyens, selon lui, et peut-être aussi selon la réalité ; de tels hommes, dis-je, avides de gloire et remplis de présomption, tels qu'un Chaumette... »

71. Voir ci-dessus, p. 189, n. 48.

« les faux patriotes plus dangereux que les aristocrates et les royalistes. » Il y fait le portrait de Jacques Roux, « boute-feu de la section des Gravilliers et de la société des Cordeliers, chassé de ces assemblées populaires, de même que ses confrères Varlet et Leclerc ses complices ». Oui, « le plus cruel des fléaux que nous ayons à combattre pour faire triompher la liberté, ce n'est point les aristocrates, les royalistes, les contre-révolutionnaires, mais les faux patriotes exaltés, qui se prévalent de leur masque de civisme pour égarer les bons citoyens, et les jeter dans des démarches violentes, hasardées, téméraires et désastreuses. Ces intrigants ne se contentent pas d'être les factotums de leurs sections respectives, ils s'agitent, pour s'introduire dans toutes les sociétés populaires, les influencer et en devenir enfin les grands faiseurs. Tels sont les trois individus bruyants qui s'étaient emparés de la section des Gravilliers, de la Société fraternelle et de celle des Cordeliers, je veux parler du petit Leclerc, de Varlet et de l'abbé Renaudi, soi-disant Jacques Roux »<sup>72</sup>.

Mais ce n'est là qu'une boutade.

Marat n'avait pas l'étendue de vues et il ne pouvait plus avoir la constance d'action de Robespierre. Au demeurant, il était si préoccupé de l'épuration nécessaire des états-majors militaires, il menait contre Biron, commandant en chef des armées de Vendée, contre Custine, qui de l'armée du Rhin avait été appelé à l'armée du Nord, une campagne si véhémence<sup>73</sup> qu'il était très près de l'état d'esprit des bureaux de la Guerre où l'influence d'Hébert et de la Commune dominait<sup>74</sup>. Il démas-

quait non pas la trahison mais la faiblesse, « le défaut de vue et d'énergie » des représentants et du Comité de salut public<sup>75</sup>. Il se plaint de l'indifférence de la Montagne<sup>76</sup>.

« La lettre que j'ai adressée, le 4 de ce mois, à la Convention pour demander que la tête des Capets rebelles fût mise à prix, et pour solliciter l'immédiate destitution de Biron et de Custine<sup>77</sup> qui s'apprêtent à renouveler le rôle de Dumouriez, n'a été lue que le 5<sup>78</sup>. La Convention n'a même entendu que ce qui est relatif aux Capets, elle a passé à l'ordre par le vote. Je suis peu surpris, *sans doute que ma lettre avait été communiquée la veille aux endormeurs du Comité de salut public (ou, comme on dit, de perte publique)* qui ont engagé quelques trembleurs de la Convention à préparer l'ordre du jour. Toujours est-il certain que Barère, Delmas, Mathieu, Ramel-Nogaret, etc.<sup>79</sup>, protègent Custine, Biron, Westermann, Menou et tous les scélérats ex-nobles, qui sont malheureusement encore à la tête de nos armées<sup>80</sup>.

« Mais les patriotes de la Montagne ? Les patriotes de la Montagne aperçoivent très difficilement les trahisons ; ils attendent même quelquefois qu'elles soient consommées pour s'en occuper. C'est ce qui leur est arrivé à l'égard de Dumouriez ; pendant six mois, j'ai eu beau sonner le tocsin, ils ne les ont vues, que lorsqu'il a menacé de marcher sur Paris. C'est ce qui leur est arrivé à l'égard de la faction des hommes d'État ; j'avais beau les démasquer chaque jour depuis quatre mois, ils m'ont traité de rêveur. Quoi qu'il en soit, j'aime beaucoup mes chers collègues, mais j'aime bien autrement la

patrie et, quelle que soit ma crainte de leur déplaire, elle n'arrêtera point ma plume.

« Si Biron et Custine trahissent la patrie (comme je n'ai que trop lieu de le craindre), je prends acte aujourd'hui contre eux des vains efforts que j'ai faits pour prévenir ce malheur, en les engageant à ôter enfin le commandement de nos armées à ces deux courtisans. »

Marat accusait le Comité de salut public de paralyser « par sa torpeur » Bouchotte<sup>81</sup>.

« Si le Comité de salut public n'entraînait pas les opérations du ministre de la Guerre, je ferais à ce sujet une vive sortie contre lui, mais je sais qu'il n'est pas le maître de faire ce qui convient pour faire aller la machine. »

Or ce propos rentrait tout à fait dans le système hébertiste. Mais, comment concluait Marat, qui sentait bien qu'il serait difficile de remplacer d'emblée tous les chefs suspects par des patriotes expérimentés ? Il concluait qu'il faudrait s'en tenir pour un assez long temps à la petite guerre défensive. Et par là, il marquait bien que s'il était prêt à marcher avec Hébert, avec Vincent, avec Bouchotte pour épurer le commandement, il était bien loin de se laisser aller à la griserie hébertiste. Il est vrai que du même coup il proscrivait cette tactique des mouvements de masse et de l'offensive qui seule pouvait sauver la Révolution et qui en effet la sauva.

Le dernier numéro de Marat, celui du 13 juillet, est une nouvelle attaque contre Custine et le Comité de salut public<sup>82</sup>.

« Voilà donc Custine, prenant la place

72. Varlet, « intrigant sans cervelle », le petit Leclerc, « fripon très adroit » : l'un et l'autre patriotes de circonstance.

73. *Le Publiciste de la République française*, n° 225, 24 juin 1793 (Barbarie de Custine exercée sur un officier...) ; n° 230, 1<sup>er</sup> juillet 1793 (Malversations de Custine...) ; n° 232, 3 juillet 1793 (Signalement de plusieurs officiers suspects et infidèles...) ; n° 235, 6 juillet 1793 (Lettre de Marat à la Convention sur la nécessité indispensable... de destituer sans délai Biron et Custine...) ...

74. Influence d'Hébert et de la Commune sur les bureaux de la Guerre : plus exactement influence de Vincent et des Cordeliers.

75. *Le Publiciste...* n° 237, 8 juillet 1793 (Torpeur du Comité de salut public...).

76. *Le Publiciste...*, n° 236, 7 juillet 1793 (Réclamations de l'Ami du peuple contre les trembleurs de la Convention...) ; n° 240, 12 juillet 1793 (Réveillons-nous, il en est temps...).

77. *Le Publiciste...*, n° 235, 6 juillet (Lettre de Marat à la Convention, sur la nécessité indispensable de mettre à prix la tête des Capets rebelles, et de destituer sans délai Biron et Custine...).

78. *Le Publiciste...*, n° 236, 7 juillet 1793 (Réclamations de l'Ami du peuple contre les trembleurs de la Convention).

79. Delmas (1751-1798), député de la Haute-Garonne à l'Assemblée législative, puis à la Convention, membre du Comité de salut public du 5 avril au 10 juillet 1793 ; Mathieu, député de l'Oise, membre du Comité du 30 mai au 10 juillet ; Ramel-Nogaret, député du Tiers État de la sénéchaussée de Carcassonne aux États généraux, puis de l'Aude à la Convention, membre du Comité de salut public du 30 mai au 10 juillet 1793. Sur Barère, voir ci-dessous, n. 82.

80. Menou, « l'un des chevaliers du poignard du 16 août », dénoncé par *Le Publiciste...*, n° 220, 18 juin 1793. Westermann, « son âme damnée », dénoncé par *Le Publiciste...*, n° 220, 18 juin 1793 ; n° 240, 12 juillet 1793 ; n° 241, 13 juillet 1793.

81. *Le Publiciste...*, n° 237, 8 juillet 1793 (Torpeur du Comité de salut public). Défense de Bouchotte dans le n° 238 du *Publiciste*, 9 juillet 1793.

82. *Le Publiciste...*, n° 241 (... Observations de l'Ami du peuple sur l'ancien

de l'infâme Dumouriez, dont il renouvellera bientôt les désastreuses opérations, et peut-être d'une manière plus déplorable encore. Que penser du Comité de salut public, ou plutôt de ses meneurs, car la plupart de ses membres sont si insoucians qu'ils assistent à peine deux heures sur les vingt-quatre aux séances du Conseil, qu'ils ignorent presque tout ce qui s'y fait ! Ils sont très coupables sans doute de s'être chargés d'une tâche qu'ils ne veulent pas remplir, mais les meneurs sont très criminels de remplir si indignement leurs fonctions.

« Dans le nombre, il en est un que la Montagne vient de renommer très imprudemment et que je regarde comme l'ennemi le plus dangereux de la Patrie : c'est Barère... Quant à moi, je suis convaincu qu'il nage entre deux eaux pour voir à quel parti demeurera la victoire ; c'est lui qui a paralysé toutes les mesures de rigueur et qui nous enchaîne de la sorte pour nous laisser égorger, je l'invite à me donner un démenti en se prononçant enfin de manière à ne plus passer pour un royaliste déguisé. »

Ah ! certes, Marat, avec son désintéressement admirable, avec son horreur de l'intrigue, aurait combattu Hébert et ses amis le jour où il lui aurait apparu qu'ils voulaient dominer la Convention. Déjà, quand il attaque le Comité de salut public, il prend bien soin d'avertir, par une note, qu'il ne s'agit que de celui dont les pouvoirs expiraient le 10 juillet : et, s'il s'en prend à Barère, qui avait été réélu, c'est en exprimant l'espoir qu'il adoptera enfin un plan de conduite très net. Mais, dans cette période difficile,

Marat, comme on le voit, n'aidait pas Robespierre à donner au pays révolutionnaire cette patiente sagesse, cette impression de sécurité et d'unité qui étaient vraiment nécessaires au salut public.

Danton qui, personnellement, était mis en cause, Danton qui avait plus d'une fois à répondre devant les Jacobins aux attaques dirigées contre lui, Danton qui, membre du Comité de salut public<sup>83</sup>, portait le poids des inévitables fautes commises par celui-ci, des trahisons qu'il n'avait pu prévenir et des revers qu'il n'avait pu empêcher, ne pouvait non plus conseiller avec autorité la discrétion, la mesure, la circonspection. Il aurait eu l'air de se défendre lui-même. Et il n'avait pas d'ailleurs cette continuité d'effort, cette assiduité qui sont, aux heures troubles, la condition de l'action efficace. Il éclatait parfois comme la foudre. Le 13 juin, à la nouvelle des revers de Vendée, il jetait du haut de la tribune de la Convention un anathème magnifique aux Girondins fugitifs qui allaient semer dans le pays la guerre civile<sup>84</sup>, et le lendemain il venait faire part aux Jacobins de la commotion donnée par sa parole, constater d'un regard que sa popularité s'enflait soudain comme un torrent<sup>85</sup>. Il n'était pas le patient ouvrier de l'œuvre quotidienne.

### *Robespierre défend le Comité de salut public.*

Au contraire, Robespierre, qui, ne faisant point partie du premier Comité de salut public, n'avait aucune responsabilité dans les erreurs et les malheurs

du passé, mettait son autorité intacte à défendre la Convention, le Comité de salut public et Barère lui-même si attaqué par Marat, comme à défendre la Constitution attaquée par Chabot et Jacques Roux. Il dit, le 14 juin, aux Jacobins (et le jour même où le remplacement de Bouchotte au ministère de la Guerre par Beauharnais provoquait les plus vifs orages contre la Convention et le Comité de salut public)<sup>86</sup> :

« Le peuple est sublime, mais les individus sont faibles ; cependant, dans une tourmente politique, dans une tempête révolutionnaire, il faut un point de ralliement. Le peuple en masse ne peut se gouverner. Ce point de ralliement doit être dans Paris. C'est là qu'il faut ramener les contre-révolutionnaires pour les faire tomber sous le glaive de la loi ; c'est là que doit être placé le centre de la Révolution. Tout ce que le peuple pouvait exiger, c'était que la Convention marchât dans le sens de la Révolution ; elle y marche actuellement.

« J'ai été le premier à manifester ma défiance à l'égard des nobles. Je puis assurer que je suis un des patriotes les plus défiants et les plus mélancoliques qui aient paru depuis la Révolution. Hélas ! je vous déclare que j'ai su avec une douleur extrême que Bouchotte n'était plus ministre de la Guerre ; je n'ai jamais parlé à Bouchotte, je ne l'ai jamais vu et je déclare que je le regarde comme l'homme qui réunit le plus de talent et de patriotisme<sup>87</sup>.

« Quant à Beauharnais, je ne me prononcerai point sur ses qualités morales. Je conviens même qu'à l'Assemblée constituante il n'a pas joué le rôle d'un contre-révolutionnaire,

Comité de salut public et sur la réélection de Barère, « l'ennemi le plus dangereux de la patrie »). Le Comité de salut public avait été renouvelé le 10 juillet 1793.

83. Lors du renouvellement du 10 juillet 1793, Danton fut éliminé du Comité de salut public.

84. *Moniteur*, XVI, 639 ; *Discours de DANTON*, édition critique par A. FRIBOURG (Paris, 1910), p. 479.

85. A. AULARD : *La Société des Jacobins*, t. V, p. 253 ; *Discours de DANTON...*, p. 486.

86. A. AULARD : *La Société des Jacobins*, t. V, p. 254 ; *Œuvres...*, t. IX, *Discours*, 4<sup>e</sup> partie, p. 558. Sur le remplacement de Bouchotte par le général de Beauharnais, voir *Le Moniteur*, XVI, 643.

87. Bouchotte (1754-1840), colonel, le ministre sans-culotte de la Guerre. Voir Général HERLAUT : *Le colonel Bouchotte, ministre de la Guerre en l'an II* (Paris, 1946, 2 vol.).

mais il est noble et il est d'une famille qui était bien accréditée à la Cour et cela suffit pour m'empêcher de lui accorder une entière confiance<sup>88</sup>. Au surplus, *je sais que le Comité de salut public l'a proposé de bonne foi.*

« *Il est des moments où j'ai jugé sévèrement ce Comité; mais, d'après un sérieux examen, je me suis convaincu que ce Comité désirait sincèrement le salut de la République et il est impossible que des hommes occupés d'intérêts aussi pressants que multiples ne soient pas exposés à des surprises. Il faut les juger par l'ensemble de leurs travaux, et non par leurs opérations partielles.* Ne croyez pas que je prêche le modérantisme; au contraire, je prêche la surveillance la plus rigoureuse. »

Bouchotte reprit le ministère. Mais comme Robespierre amortissait les chocs! comme il s'appliquait à dissiper les défiances! Bientôt le Comité de salut public sera renouvelé; il deviendra plus homogène et par là plus énergique. Mais ce renouvellement sera comme un progrès de la Révolution; grâce à Robespierre il n'apparaîtra pas comme une crise, comme une rupture de la continuité révolutionnaire<sup>89</sup>.

Le 16 juin, quand Terrasson, dans une pensée de défiance et de fausse démocratie, demande que les séances du Comité de salut public ne soient plus secrètes, Robespierre combat la motion et la fait rejeter<sup>90</sup>. Le 8 juillet encore, avec une grande insistance, il défend contre la déclamation de Chabot le Comité de salut public<sup>91</sup>. Il déplore qu'on essaie de jeter la défaveur du peuple sur des hommes chargés d'une besogne immense et qui, sauf la part des erreurs inévitables, font leur devoir.

Le 10 juillet, il prend parti pour le ministre de la Marine Dalbarade et pour Danton<sup>92</sup> :

« *Voudrait-on essayer aussi de nous rendre Danton suspect? Il est donc bien vrai que la calomnie ne cesse de poursuivre un homme en place, par cela seul qu'il est employé, et que vainement on sacrifie toute sa vie à la liberté, puisqu'un malveillant peut, en un quart d'heure, ruiner la confiance que vous méritez à tant de titres, et vous enlever le fruit de vos travaux...*

« *Connaît-on le digne remplaçant de Dalbarade? Qu'on me nomme donc celui qu'on veut lui substituer et qu'on me dise en même temps : celui-là sera exempt de toutes fautes, inaccessible à l'erreur, évitera tous les pièges, n'aura que des idées lumineuses, des plans heureux, dont le succès est assuré.* »

Mais, où éclate le mieux l'esprit de transaction et de concession par lequel Robespierre, au lendemain du 2 juin, préserva la Révolution de nouveaux déchirements qui auraient été mortels, c'est dans le rapport fait à la Convention, le 8 juillet, par Saint-Just, au nom du Comité de salut public<sup>93</sup>.

Il s'agissait de régler le sort des Girondins ou arrêtés ou fugitifs. Saint-Just, le disciple, l'ami, l'admirateur de Robespierre, et qui le représentait au Comité de salut public, l'a certainement consulté.

Or, quand on lit ce rapport, il semble vraiment qu'il vient, non de Saint-Just, mais de Barère. C'est un effort évident pour rallier les hommes du Marais, pour les flatter, pour

les rassurer ; on dirait qu'ils sont le centre même de la Révolution, son point de repère et d'équilibre.

« *La majorité de la Convention nationale, sage et mesurée, fluctua sans cesse entre deux minorités ; l'une ardente pour la République et votre gloire, négligeant quelquefois le gouvernement pour défendre les droits du peuple ; l'autre mystérieuse et politique, empressée en apparence pour la liberté et l'ordre dans les occasions de peu de valeur, opposant, avec beaucoup d'adresse, la liberté à la liberté, absorbant avec art l'essor des délibérations, confondant l'inertie avec l'ordre et la paix, l'esprit républicain avec l'anarchie, imprimant avec succès un caractère de difformité à tout ce qui gênait ses desseins, marchant avec le peuple et la liberté pour les diriger vers ses fins, et ramenant les esprits à la monarchie par le dégoût et la terreur des temps présents.* »

La définition de la politique girondine est admirable. Mais quel art surtout d'avouer que de l'autre côté aussi il y a eu peut-être des excès ! Et quelle habileté à faire pressentir que maintenant, les droits du peuple n'étant plus menacés, il ne serait plus permis « de négliger le gouvernement » ! Ce que Saint-Just reproche à la Gironde, ce n'est pas d'avoir constaté et combattu l'anarchie, c'est de l'avoir combattue par de mauvais moyens qui ne faisaient que l'irriter.

« La sagesse seule et la patience peuvent constituer une République, et ceux-là n'en ont point voulu parmi nous, *qui ont prétendu calmer l'anarchie par autre chose que par la justice et la douceur du gouvernement.* »

88. Le vicomte de Beauharnais (1760-1794), député de la noblesse du bailliage de Blois aux États généraux, siégea à gauche. Général de division en mars 1793, commandant en chef provisoire de l'armée du Rhin, le 23 mai ; élu ministre de la Guerre par la Convention, le 13 juin 1793, il refusa sa nomination par une lettre datée du 16 (*Moniteur*, XVI, 698).

89. Le Comité de salut public renouvelé le 10 juillet 1793 comprenait un noyau montagnard : Couthon, Saint-Just, Jean Bon Saint-André et Prieur de la Marne ; Barère et Lindet, venus de la Plaine, se rallièrent à eux. Quant à Gasparin, partisan jusqu'au bout du général Custine, Hérault de Séchelles, amant d'une ci-devant et bientôt suspect, Thuriot, ami de Danton, ils furent rapidement éliminés du Comité.

90. A. AULARD : *La Société des Jacobins*, t. V, p. 264 ; *Œuvres...*, t. IX, *Discours*, 4<sup>e</sup> partie, p. 572.

91. A. AULARD : *La Société des Jacobins*, t. V, p. 295 ; *Œuvres...*, t. IX, *Discours*, 4<sup>e</sup> partie, p. 512.

92. A. AULARD : *La Société des Jacobins*, t. V, p. 297 ; *Œuvres...*, t. IX, *Discours*, 4<sup>e</sup> partie, p. 617. Dalbarade (1743-1819), contre-amiral, élu ministre de la Marine en remplacement de Monge, le 3 avril 1793.

93. *Rapport... sur les trente-deux membres de la Convention détenus en vertu du décret du 2 juin 1793* (B. N., 8° Le<sup>38</sup> 330, imp. in-8°, 34 pages) ; BUCHEZ et ROUX, XXVIII, 241.

Enfin, il y a bien quelque habileté de réquisitoire et quelque artifice de polémique à faire peser surtout sur les Girondins la responsabilité des journées de septembre ; mais, n'était-ce pas prendre, devant la France et devant le monde, l'engagement que ces crimes ne se renouvelleraient plus ?

« Aucun de ceux qui avaient combattu le 10 août ne fut épargné, la Révolution fut flétrie dans la personne de ses défenseurs et, de tous les tableaux consolants qu'offraient ces jours prodigieux, la malignité n'offrit au peuple français que ceux de septembre : tableaux déplorables sans doute ; mais on ne donna point de larmes au sang qu'avait versé la Cour ! Et vous aussi, vous avez été terribles aux assassins du 2 septembre ! Et qui donc avaient plus de droit de s'en porter les accusateurs inflexibles, ou de ceux qui dans ce temps jouissaient de l'autorité et répondaient seuls de l'ordre public et de la vie des citoyens, ou de nous tous, *qui arrivions désintéressés de nos déserts ?* Pétion et Manuel étaient alors les magistrats de Paris. Ils répondaient à quelqu'un qui leur conseillait d'aller aux prisons qu'ils ne voulaient point risquer leur popularité. Celui qui voit égorger sans pitié est plus cruel que celui qui tue. »

Magnifique réponse, mais aussi magnifique promesse et qui mettait l'humanité du côté de la Montagne.

Ainsi la Convention et le Comité de salut public gardaient pour le pays troublé leur autorité et faisaient grande figure. Que fût-il advenu si, au lendemain même du jour où elle avait voté la nécessaire, mais triste mutilation du 2 juin, la Convention et le Comité

créé par elle avaient sombré sous les défiances et les dénonciations ? C'était une crise irréparable de contre-révolution qui s'ouvrait. Au contraire, l'esprit nettement gouvernemental que Robespierre communique à la Montagne victorieuse, donne à la Convention une force morale souveraine.